



Centre Hospitalier  
Rives de Seine



## VOTRE PROJET DE NAISSANCE au Centre Hospitalier Rives de Seine

---



**Pôle Femme-Enfant**  
**Service de Gynécologie-Obstétrique**  
**Unité de maternité**  
36 boulevard du Général Leclerc - BP 79  
92205 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

**N'hésitez pas à parler de vos souhaits, de vos attentes au professionnel qui suit votre grossesse ainsi qu'à l'équipe présente le jour de votre accouchement.**

Notre équipe est à votre écoute et mettra tout en œuvre pour satisfaire votre projet de naissance dans **le respect de votre sécurité et celle de votre bébé.**

Il est aussi possible de l'écrire et de le remettre soit en consultation, soit au professionnel présent le jour de votre accouchement. Ce projet peut évoluer au cours de la grossesse. Vous relirez ce projet avec le praticien qui vous suit ou avec la sage-femme qui vous accompagnera en salle de naissance.

Le projet de naissance s'adresse à toutes les femmes enceintes, quel que soit le type de naissance envisagé, même en cas de césarienne programmée.

## **NOTRE RÉFLEXION POUR UNE DISCUSSION COMMUNE AUTOUR DE LA NAISSANCE**

### **Les bonnes raisons de faire un projet de naissance**

**1** **Pour exprimer clairement vos souhaits.** Au moment de l'accouchement, vous pensez qu'il sera difficile de les exprimer clairement ou vous craignez d'oublier les éléments qui comptent pour vous ; faites-en une liste qui sera un support pour en discuter avec la sage-femme. C'est aussi l'occasion d'échanger avec votre partenaire sur sa manière d'envisager sa place lors de l'accouchement et après. Il n'est pas rare que la future maman découvre à cette occasion que leurs visions diffèrent. Ce dialogue permettra qu'à la maternité votre partenaire exprime au mieux vos attentes.

**2** **Parce que c'est l'occasion de vous renseigner :** sur la grossesse, l'accouchement, l'accueil du nouveau-né, mais aussi sur les pratiques dans notre maternité. Il est souhaitable de pouvoir rencontrer un professionnel lorsque l'on rédige un projet de naissance afin de discuter des différents éléments qui peuvent vous inquiéter ou simplement vous questionner et ainsi d'en discuter la faisabilité. Vous pouvez aborder tout cela en cours de préparation mais aussi lors de l'entretien prénatal précoce ou au cours de votre suivi de grossesse.

**3** **Si dans votre parcours vous avez un vécu difficile** d'un précédent accouchement ou d'une hospitalisation et que cela n'a pas pu être exprimé ce sera l'occasion de le partager, de comprendre pourquoi et comment certains soins ont été faits et d'exprimer ce qui ne vous a pas satisfait. Si vous avez besoin de plus de soutien vous pouvez contacter nos psychologues.

---

**Il est primordial que le projet vous soit personnel, à vous, au couple ; il doit être le fruit de vos réflexions et de vos besoins.**

**Vous pouvez vous inspirer d'exemples sur internet, mais écrivez tout simplement ce que vous souhaitez nous dire, ce qui compte pour vous.**

**Et le jour de votre accouchement vous relirez ce projet avec la sage-femme qui vous accompagnera.**

**N'hésitez à poser des questions.**

---

## VOUS ALLEZ EXPRIMER VOS PROPRES SOUHAITS

### Il est fréquent d'y trouver :

**LA MOBILITÉ** pendant le travail (debout, assise, accroupie, sur le ballon, etc.) est tout à fait possible et peut même favoriser le travail, c'est pourquoi elle vous sera proposée par la sage-femme.



#### Ses limites éventuelles :

- **L'enregistrement du rythme cardiaque fœtal et des contractions** est nécessaire de façon plus ou moins continue. Si la mobilité est le plus souvent possible, une difficulté d'enregistrement ou une anomalie du rythme cardiaque de l'enfant peut nous conduire à vous demander de rester assise ou allongée sur le côté sur une période définie pour s'assurer du bien-être de votre enfant.
- **La péridurale** : si vous souhaitez une analgésie péridurale, il faut savoir qu'une fois celle-ci posée il est très rare que les patientes puissent tenir sur leurs jambes. Vous pourrez tout de même changer de position.
- **La perfusion** : Si aucune perfusion de médicament n'est nécessaire pendant votre travail ou accouchement, un cathéter d'attente vous sera posé par sécurité, vous serez alors libre de vos mouvements.

### L'ACCOUCHEMENT SANS PERIDURALE

Si vous vous êtes préparée dans l'objectif d'accoucher sans l'aide de l'analgésie péridurale cela est bien sûr possible.



**Les limites éventuelles à l'accouchement sans péridurale** : une complication survenant à tout moment peut amener à une indication médicale d'analgésie

(péridurale ou autre selon la situation). Dès lors l'équipe médicale vous expliquera les raisons de son indication.

### UNE POSITION D'ACCOUCHEMENT SPÉCIFIQUE

Vous souhaitez accoucher assise, à quatre pattes, sur le côté, etc. C'est envisageable, discutez-en avec la sage-femme qui va vous accoucher.

### UNE POSITION DE POUSSÉE SPÉCIFIQUE

En apnée ou en soufflant, en vous étirant ou en vous enroulant autour de votre ventre, etc. ; parlez-en avec la sage-femme qui va vous accoucher.



**Les limites éventuelles à une position ou méthode de poussée lors de l'accouchement** : si pour la santé de l'enfant cette période doit être écourtée on vous accompagnera en privilégiant l'efficacité.

### LE MODE D'ALLAITEMENT

Vous souhaitez allaiter, faire une tétée d'accueil ou donner un biberon.

### NOUS FAVORISONS

- **La présence du conjoint ou d'un accompagnant, le même tout au long de votre séjour à la maternité** : à l'accueil des urgences, en salle d'accouchement, pendant le séjour en chambre seule, le conjoint (ou un accompagnant désigné) est le bienvenu à vos côtés 24h/24, à condition d'être un soutien pour vous et que le temps des soins soit respecté. La présence de votre accompagnant en salle de césarienne est à discuter avec l'équipe de garde et dépendra aussi du degré d'urgence de celle-ci.
- **Musique, luminosité en salle d'accouchement** : la luminosité est réglable, à vous de demander ce qui vous convient. Pour la musique : amenez votre playlist.

- **L'information des soins et des décisions qui vous concernent** : c'est un droit du patient. Nous nous devons de vous informer de votre situation médicale, de l'évolution attendue et des décisions à prendre. Pour autant, en cas d'urgence, nous pouvons être amenés à vous expliquer en détail ces informations après avoir géré l'urgence vitale qui vous concerne (vous ou votre enfant).
- **Eviter le déclenchement** : tout comme vous, nous ne souhaitons pas faire de déclenchement du travail ; toutefois certaines pathologies de la grossesse et de l'accouchement le rendent indispensable. Il vous en sera expliqué les bénéfices, les risques et les modalités.
- **Eviter la césarienne** : tout comme vous, nous privilégions l'accouchement physiologique ; cependant qu'elle soit programmée ou en urgence, des indications restent incontournables car votre sécurité et celle de votre enfant sont primordiales. Dans tous les cas l'explication vous en sera donnée.
- **Eviter les forceps, la ventouse, ou les spatules** : on privilégie avant tout l'accouchement naturel, par les positions, l'attente de deux heures à dilatation complète afin de favoriser l'engagement de l'enfant dans le bassin, etc. Chaque naissance ayant sa temporalité, quelques fois le médecin doit intervenir pour la santé de la mère et de l'enfant ; il a le choix de l'instrument le plus adapté. Cette intervention vous sera expliquée et se fait en position gynécologique.
- **Eviter l'épisiotomie** : des recommandations sont publiées afin de limiter les épisiotomies à des indications très précises ; celles-ci vous seront données soit par la sage-femme soit par le médecin s'il doit intervenir.
- **Le clampage tardif du cordon** : Il est effectué avec le nouveau-né sur le ventre de sa mère. Sur le plan physiolo-

gique, le clampage retardé présente plusieurs intérêts : il favorise la transfusion placentaire en prévenant ainsi l'anémie infantile et facilite l'adaptation cardiorespiratoire la vie extra-utérine. Si l'état de votre enfant le permet, le clampage tardif est préconisé.

- **Le peau à peau avec votre bébé** : Nous sommes persuadés que le peau à peau apporte de nombreux bénéfices pour maman et bébé. Si tout le monde se porte bien et que les conditions le permettent vous serez invitée à garder votre enfant en peau à peau dès la naissance et le plus longtemps possible pendant les deux heures de surveillance en salle d'accouchement. Votre conjoint pourra lui aussi faire du peau à peau s'il le souhaite (d'autant plus si vous êtes prise en charge en salle de réveil suite à une césarienne).

---

**La naissance de votre enfant vous appartient ; aussi nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner vers un accouchement le plus naturel possible dans un espace sécurisé. Le recours à une médicalisation raisonnée en est la garantie.**

---

*« Accompagner quelqu'un, ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre ; mais c'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de ses pas. »*

Patrick Verspieren  
Enseignant en philosophie morale  
membre du département d'Éthique  
biomédicale du Centre Sèvres à Paris